

OFFICE NOTARIAL DE GRAEVE-TINAUT

PIECES A FOURNIR

DONATION DE :

- Livret de famille du ou des donateurs et copie des pièces d'identité**

- Copie du contrat de mariage du ou des donateurs, ou des contrats de PACS ou du jugement de divorce**

- Livrets de famille, adresse et profession des héritiers et copie des pièces d'identité**

- Détail des immeubles, appartements et terrains possédés (titres de propriété, si copropriété : identité du syndic, règlement de copropriété). Avis de valeur.**

- Donations antérieures effectuées au profit du donataire.**